

COMMUNE DE FLIZE

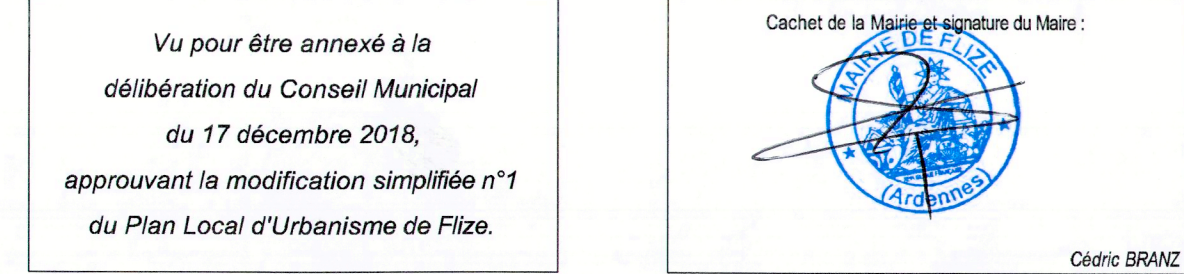
PLAN LOCAL D'URBANISME

MODIFICATION SIMPLIFIÉE n°1
Phase d'approbation

19 DEC. 2018
ARRIVEE

DOCUMENT GRAPHIQUE DU RÈGLEMENT

Echelle 1 / 2.000 ème



Révisé le :	Modifié le :	Mise à jour le :
25.03.2010	17.12.2018 (modification simplifiée)	

Sources : - Fond de plan vectorisé à partir des planches cadastrales du territoire communal.
- Report des courbes de niveaux à partir du Scan25.

LÉGENDE

--- Limite de Commune

--- Limite de zone

--- Limite de secteur

--- Droit de préemption urbain

* Eléments remarquables à protéger

--- Informations complémentaires

Contrainte GAZ

Canalisation de transport de gaz haute pression (report selon plan des servitudes d'utilité publique)

Périmètre dans lequel le transporteur de GAZ doit être informé de tout projet

Installation d'élevage concédée par un périmètre de protection

Courbes de niveau

Emplacement réservé

Espace boisé classé

La Meuse

Equipement de repérage

Zone inondable du Plan de Prévention des Risques d'Inondations

Zone d'isolement acoustique

Aménagement Dupont

N° DE LA RESERVE	DÉSIGNATION	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE APPROXIMÉE
1	Accès à une nouvelle zone à urbaniser	Commune de Flize	703 m²
2	Extension du dédale	Commune de Flize	0-700 m²
3	Aménagement carrefour	Commune de Flize	73 m²
4	Aménagement carrefour	Commune de Flize	926 m²
5	Aménagement carrefour	Commune de Flize	4-633 m²
6	Accès à une nouvelle zone à urbaniser	Commune de Flize	395 m²
7	Élargissement de la rue de la Madeleine	Commune de Flize	803 m²
8	Aménagement carrefour	Commune de Flize	65 m²
9	Aménagement d'un espace public	Commune de Flize	4-900 m²
10	Aménagement d'un espace public	Commune de Flize	900 m²
11	Nouvelle liaison urbaine	Commune de Flize	1 089 m²

RAPPEL DENOMINATION DES ZONES	
UA	Zone Urbaine à vocation mixte
UB	Zone Urbaine à vocation d'activités
UY	Zone à urbaniser à vocation d'habitat (à court terme)
1AU	Zone à urbaniser à vocation d'habitat (à long terme)
2AU	Zone à urbaniser à vocation d'habitat (à long terme)
A	Zones Agricoles
N	Zones naturelles et forestières

